



MÉDECINS LIBÉRAUX
HAUTS-DE-FRANCE
NORD-PAS DE CALAIS / PICARDIE

Éducation Thérapeutique du patient

Permanence Des Soins

Télémédecine

Prix de thèse

Antibiorésistance

Rapport Annuel

CPTS

COVID

MSP

Télédermatologie

2022

Exercice coordonné

Téléconsultation

Accompagnement de thèses

Gestion de crise

Tumeurs cutanées

Vaccination

Médecine libérale

Prévention

Troubles du Spectre
Antistatique

Handicaps



4 DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS LIBÉRAUX DANS LA RÉGION

5 VOTRE URPS ET VOUS

- Une URPS connectée !
- Assurer une visibilité des activités de l'URPS !
- Gestion de crise et alertes sanitaires
- Favoriser l'installation en libéral !
- Soutenir les futurs libéraux ! :
 - » Accompagnement de thèses
 - » Prix de thèse

12 ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

Développer l'offre réalisée par des professionnels de santé libéraux de proximité

- Construire une équipe d'ETP de proximité libérale
- Construire et aider au déploiement de programmes d'ETP
- Renforcer les connaissances
- Coordonnateur d'équipes
- Sensibiliser les professionnels de santé à l'ETP
- Concevoir de nouveaux outils

NUMÉRIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

16 Contribuer à la révolution numérique en santé !

- Téléconsultation
- Télé expertise en dermatologie :
 - » Expérimentation : Détection des tumeurs cutanées / Suivi des plaies
 - » Évaluation médico-économique de l'expérimentation
- Promouvoir une plateforme d'agenda, de télé expertise et de télé consultation
- Télésurveillance en pneumologie
- Évolution vers "MonEspaceSanté"
- Cybersécurité / E-Réputation
- Mise en conformité des logiciels métier dans le cadre du SEGUR

21 ORGANISATION DES SOINS Veiller à la juste place des libéraux !

- Pacte de refondation des urgences
- Service d'Accès aux Soins (SAS)
- Zonage
- Exercices coordonnés :
 - » Equipes de Soins Spécialisés (ESS)
 - » Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)
 - » Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP)

29 RENFORCER LES BONNES PRATIQUES

- Groupes qualité
- Lutter contre l'antibiorésistance

31 AMÉLIORER LE PRISE EN SOINS DES PERSONNES FRAGILES

- Faciliter l'accès à la consultation et aux soins de personne en situation de certains HANDICAPS :
 - » Renforcer le recours aux ESPRAD
 - » Soirées "faciliter les soins et orienter les personnes en situation de handicap"
- Favoriser la coordination médecine de ville / EHPAD :
 - » Kit d'information et de liaison des libéraux intervenant en EHPAD
 - » Accompagnement des médecins libéraux en EHPAD
- Violences Intra-Familiales
- Faire connaître les Plateformes de Coopération et d'Orientation (PCO)

36 RENFORCER LES PRATIQUES DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ

- Conseils en santé environnementale et périnatalité
- Activité physique adaptée, sédentarité et santé
- Études pédiatriques

38 INNOVATIONS ORGANISATIONNELLES ET FINANCIÈRES (article 51)

39 ÉTAT FINANCIER

40 PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES ACTIONS ET LA PLACE DES LIBÉRAUX DANS L'ORGANISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ !

42 ORGANIGRAMMES

Démographie des médecins en exercice libéral dans la région des Hauts-de-France

(par arrondissements)

Mise à jour du 09 décembre 2022



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique / EW / ODS
Sources : BDD URPS ML HDF / Ameli / Annuaire santé social
Janvier 2018 pour la V1

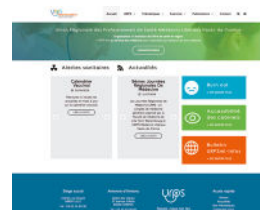
Votre URPS et vous

Financement URPS Médecins Libéraux



→ Site Internet

www.urpsml-hdf.fr



47 500

Utilisateurs sur le site internet

Une URPS connectée !

80 935

Pages vues sur le site internet

→ Facebook

www.facebook.com/URPSMedecinsHDF



80 publications

1200 abonnés



→ Chaîne Youtube

www.youtube.com/channel/UCwqKSEyt8eVQxy0wKV8iznA



215 abonnés

57 vidéos disponibles



→ LinkedIn

https://fr.linkedin.com/company/union-regionale-des-professionnels-de-sante-medecins-liberaux-hauts-de-france?original_referer=



80 publications

600 abonnés



→ Twitter

https://twitter.com/URPSML_HDF



90 tweets

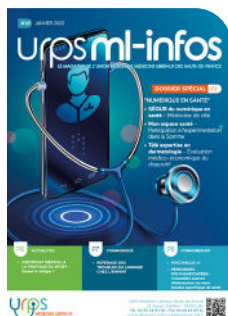
70 abonnés



Assurer une visibilité des activités de l'URPS !

→ 1 Bulletin d'information :

Publication trimestrielle d'un bulletin papier afin de communiquer sur les actions de l'URPS Médecins, les événements de la région, les sujets d'actualités, ...



Dossier spécial
"Numérique en santé"

Distribué à
9500
médecins et
institutionnels

→ 2 congrès de médecine générale :

- **Journées Régionales de Médecine (JRM) :**

Votre URPS intervient dans le choix des sujets et dans l'organisation des Journées Régionales de Médecine (congrès organisé en partenariat avec la Faculté de médecine de Lille), diffuse l'information auprès des médecins libéraux de la région et est présente sur un stand. Le congrès s'est déroulé le **vendredi 30 septembre** et le **samedi 1^{er} octobre 2022** - Lille

100 inscrits en présentiel (accès distanciel également possible).

Votre URPS a co-animé l'atelier « Comment gérer la charge mentale liée à la pandémie » et le petit-déjeuner « Covid long chez l'adulte »

- **Formation :**

Le congrès s'est déroulé le **samedi 19 novembre 2022** - Marcq-en-Baroeul

100 inscrits en présentiel.

Nouveau format plus concentré sur 1 seule journée, plus pratique avec **80%** d'ateliers.

Votre URPS y a présenté, par le biais de Mme Catherine Vidal : « La médecine de genre - Prendre en compte le sexe et le genre pour mieux soigner : un enjeu pour les médecins généralistes »

→ 6 Newsletters :

Publication mensuelle d'une newsletter électronique afin de communiquer sur les actions de l'URPS Médecins, les événements de la région, les sujets d'actualités, ...
Cette année, 6 newsletters hors covid et 19 avec un contenu portant exclusivement sur le covid (Cf. page 7).

Distribuées à
9 400 médecins

→ Valorisations et expertises scientifiques :

afin de valoriser nos actions et faire la promotion de la médecine libérale, votre URPS est présente dans plusieurs congrès en y tenant un stand afin de renseigner les médecins, ainsi qu'en communiquant sur ses actions à travers des communications orales et affichées dont voici les principales :

→ Posters :

- **Société française de santé digitale (SFSD)** du 13 au 15 octobre à Paris : 2 posters : Téléexpertise en dermatologie + Télésurveillance en pneumologie - projet ETAPES/ETAPES »

→ Communications orales :

- **Participation du Pr Jouniaux aux Journées Pratiques Respiration Sommeil (JPRS) - Marseille** - 24 au 26 mars 2022 - pour présenter les résultats de l'expérimentation du programme ETAPES sur la région Hauts-de-France, ainsi que les résultats de l'enquête réalisée auprès des patients.
- **Présentation des différents concepts d'exercice coordonné lors du séminaire interprofessionnel** - porté par les facultés de Lille et dont les URPS Médecins Libéraux, Kinés, Orthophonistes, pharmaciens et Infirmiers ont participé au financement.
- **Université d'été (Université de Franche-Comté - Besançon)**

→ Stands

- **Congrès National des Généralistes Enseignants (CNGE)** - Lille - 14 au 16 décembre 2022
- **Tour de France du numérique** - Lille - Novembre 2022

Gestion de crise et alertes sanitaires

Financement URPS Médecins 

COVID-19

Poursuite de la gestion



→ **Coordination** de la vaccination, des vagues successives de contamination et politiques de testing/alerte/protection évolutives ;

Votre URPS a participé activement à la mobilisation de la médecine de ville pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire Covid.

Ella a participé à de nombreuses instances (ARS, Assurance maladie, préfectures, ministère de la santé, ...) ayant permis d'assurer la gestion de la Crise et permettre ainsi le relais d'informations auprès des médecins (via les newsletters, des webinaires, le site internet, ...).

La participation de l'URPS Médecins à ces instances a permis notamment :

- Assurer un suivi des mesures réglementaires en changement permanent
- Suivre les différents clusters,
- Suivre et d'informer sur la stratégie nationale de vaccination (en lien avec les centres de vaccination au début puis dans les cabinets de ville),
- Aider les libéraux dans le montage de leurs centres de vaccination.

→ **Gestion des questions de médecins** par téléphone (03 20 14 93 30) mais aussi sur la boîte mail alerte-medecinsliberaux@urpsml-hdf.fr.

1 webinaires Covid



192 participants
259 accès replay

Pour faire le point en janvier 2022 sur :

- l'actualités des vaccins
- le diagnostic et prise en charge des patients souffrant d'un Covid long
- les nouveaux traitements



19 newsletters Covid



→ Covid Long : pour améliorer le parcours des patients atteints de Covid Long

Financement ARS, au titre de l'Union des URPS, en partenariat avec l'association AprèsJ20



Réactualisation de :

- **Carte interactive des ressources libérales et hospitalières**
- **Logigrammes d'aide au diagnostic et d'accompagnement des patients souffrant de covid long.**
- Outils d'aide au diagnostic et à la prise en charge
- 1 webinaire (Cf.p7)

→ Equipes mobiles Covid de Ville - Soutien à l'isolement

Financement ARS au titre de l'Union des URPS des Hauts de France, en lien avec le Centre de Prévention des Infections Associées aux Soins (CPIas), le service infectiologie du CHRU de Lille et l'ARS Hauts-de-France



Dans le cadre de la pandémie de covid-19, l'URPS Médecins Libéraux a développé un **dispositif d'accompagnement à l'isolement personnalisé pour les personnes atteintes de la covid 19 et tenues de respecter les mesures d'isolement à domicile** (cas confirmés et cas contact à risque).

Ce dispositif visait à **faciliter la compréhension et l'application des consignes d'isolement** et de prévention, **prévenir les risques psychologiques et comportementaux** liés aux mesures d'isolement et **prévenir l'apparition de nouveaux foyers de contamination**.

Inspiré de la démarche éducative, ce dispositif proposait :

- **un entretien d'évaluation initial** permettant de recueillir les besoins et attentes du patient,
- **des interventions brèves** (30 min) ciblées sur différentes thématiques, réalisées en présentiel ou à distance (en visio ou par téléphone) sous la forme d'entretiens semi-directifs.

584 patients ont bénéficié d'un accompagnement*

*suivi rapproché, orientation par le call center ARS, un médecin libéral, un Centre territorial d'appui à l'isolement, un établissement hospitalier ou suite à la mise en place d'un dépistage massif

Dispositif présenté en 2021 à Gabriel ATTAL, précurseur du Tester Alerter Protéger (TAP), avec un accompagnement par les infirmiers

→ Etude COCOVILATE - Suivi du Covid long en ville

Financement ARS, étude portée par le Centre Hospitalier de Tourcoing, en association avec les 2 départements de médecine générale



L'étude COCOVILATE a pour objectif de réaliser une cohorte ciblée sur la survenue de symptômes persistants ou tardifs suite à une infection par le SARS-COV2 chez les patients ayant été suivis en ville. La finalité est d'aboutir à une photographie en ville des patients non pris en charge par le secteur hospitalier.

Dans cette étude, un symptôme persistant est défini comme présent dans les trois premières semaines suivant une infection COVID-19 et perdurant à plus de 8 semaines et maximum 6 semaines après les premiers symptômes de la COVID-19.

L'année 2022 a permis de continuer les inclusions par les médecins investigateurs. De plus et suite aux remontées de ces derniers, l'année 2022 a permis de simplifier le questionnaire permettant aux médecins d'intégrer l'étude et le questionnaire d'inclusion de patients.

1 webinaire de présentation de l'étude et du nouveau questionnaire



21 participants

44 médecins investigateurs

Veille et alerte sanitaire / mobilisation :



Votre URPS, en tant que partenaire sur ce dispositif, diffuse par mail aux médecins et sur le site Internet, des informations pertinentes sur les situations de crise ou d'urgence sanitaire.

Pensez à nous communiquer votre adresse mail si vous souhaitez bénéficier de ce service :

dpo@urpsml-hdf.fr

Attention : Votre adresse ne sera jamais communiquée à des tiers.

3 webinaires

Informations sur les métabolites de la chloridazone (pesticide) → **76 participants**
pour les médecins autour des communes concernées par les restrictions d'eau → **88 accès replay**

Monkey Pox → **169 participants**
36 accès replay

Post-traumatisme post tornade → **94 participants**
Pour les professionnels de santé autour du secteur concerné → **39 accès replay**

Notre chaîne
Youtube :



11 alertes sanitaires relayées aux secteurs concernés :

- Vigilance cybersécurité suite aux tensions entre la Russie et l'Ukraine
- Alerte orange pour risque d'orages
- Vague de chaleur
- Campagne de dépistage du saturnisme infantile autour de l'ancien site de Métaleurop
- Tour de France
- Braderie de Lille
- Passage niveau jaune canicule
- Pollution de l'air
- Tensions d'approvisionnement en carburant
- Accès prioritaires des professions de santé aux stations services : de nombreuses communications
- Diphtérie (*Corynebacterium diphtheriae*)

➔ Renforts sanitaires : réfugiés ukrainiens

Financement ARS



Participation de l'URPS au dispositif de mobilisation des médecins libéraux pour la prise en charge des réfugiés ukrainiens hébergés en centres. Cette action consiste à proposer aux réfugiés Ukrainiens un bilan de santé à leur arrivée en France et d'assurer un suivi médical durant leur séjour sur notre territoire.

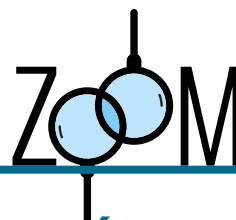
19 réunions
490 réfugiés Ukrainiens
ont ainsi pu bénéficier d'un
bilan médical ou d'un suivi
médical

Favoriser l'installation en libéral !

Votre URPS donne envie aux médecins de s'installer en libéral et les aide !



→ **Communication sur les aides à l'installation :** recherche des aides disponibles et réalisation d'une plaquette répertoriant toutes les aides à l'installation



JOURNÉES DE L'INSTALLATION EN LIBÉRAL !

L'objectif de ces journées est de présenter l'exercice libéral et de répondre aux interrogations des futurs et jeunes médecins de la région, pour leur permettre d'appréhender plus sereinement leur avenir professionnel.

Quelques exemples de thématiques : Formalités administratives, modes d'exercice en libéral, aspects juridiques et financiers, mesures favorisant l'installation, etc.



2 journées :

Amiens
31 mars 2022

49 participants

Co-organisée par l'URPS Médecins Libéraux, le syndicat représentant les internes (SAPIR-IMG) et le Département de Médecine Générale de l'UFR de médecine d'Amiens

Lille
4 décembre 2022

35 participants

Co-organisée par l'URPS Médecins Libéraux, Noragir, AIMGL



→ Accueil des internes :

- o Séminaire d'accueil de la faculté d'Amiens
- o 2 journées d'accueil des internes dans le Béthunois avec réalisation de vidéos pour promouvoir les journées

Valoriser la recherche en médecine générale

- **Accompagnement de thèses** : pour favoriser la recherche impliquant le monde libéral, votre URPS accompagne les internes en vue de faciliter la réalisation de thèses. Ces études permettent de contribuer à l'amélioration des connaissances dans trois domaines clés :
- o La prévention et le dépistage
 - o L'organisation des soins
 - o L'amélioration des pratiques médicales.

Cet accompagnement peut comprendre l'envoi de questionnaires à un panel de médecins de la région, la mise à disposition d'un logiciel d'analyse pour les études qualitatives ou quantitatives, ainsi qu'un accompagnement sur l'utilisation de ces logiciels ou encore le financement de transcription d'entretiens.



Depuis 2008, **190** internes ont bénéficié de cette aide



14
internes en 2022



24
Participations au prix
de thèse en 2022

- **Prix de thèse** : votre URPS organise un prix de thèse, accessible aux jeunes médecins de la région, toutes spécialités et facultés confondues, ayant soutenu une thèse, sur des sujets liés à :
- o La prévention et le dépistage
 - o L'organisation des soins
 - o L'amélioration des pratiques médicales.

En 2022, **3** thèses de 2021 primées :

1

2 000 euros

Lucie DEFOOR
« Partage de ses coordonnées personnelles avec ses patients en médecine générale : motivations, freins et enjeux pour la pratique. »

2

1 500 euros

Mathilde HENRIC
« Proposition de vidéos pédagogiques face aux difficultés les plus fréquentes du post-partum. »

3

1 000 euros

Anne-Sophie FRANCOIS
« Élaboration via la méthode Delphi de recommandations sur l'utilisation des écrans par les enfants en support de la consultation de médecine générale. »

**Thèses accompagnées
par l'URPS :**



RAPPORTI ANNUALI 2022 - EIP



Construire une équipe d'ETP de proximité libérale

URPS MÉDECINE LIBÉRALE HAUTS-DE-FRANCE

Répartition des équipes éducatives libérales en 2022 et CPTS dans les Hauts de France

Les équipes et leur formation

- Équipe formée et accompagnée (URPS)
- Intérêt pour l'ETP - Projet de formation à l'Étude

Information sur les quartiers de Lille

- Hauts-de-France (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 1 et 2 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 3 et 4 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 5 et 6 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 7 et 8 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 9 et 10 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 11 et 12 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 13 et 14 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 15 et 16 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 17 et 18 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 19 et 20 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 21 et 22 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 23 et 24 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 25 et 26 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 27 et 28 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 29 et 30 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 31 et 32 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 33 et 34 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 35 et 36 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 37 et 38 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 39 et 40 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 41 et 42 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 43 et 44 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 45 et 46 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 47 et 48 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 49 et 50 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 51 et 52 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 53 et 54 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 55 et 56 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 57 et 58 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 59 et 60 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 61 et 62 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 63 et 64 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 65 et 66 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 67 et 68 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 69 et 70 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 71 et 72 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 73 et 74 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 75 et 76 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 77 et 78 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 79 et 80 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 81 et 82 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 83 et 84 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 85 et 86 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 87 et 88 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 89 et 90 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 91 et 92 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 93 et 94 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 95 et 96 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 97 et 98 (Projet de santé valéri)
- Quartiers Lille 99 et 100 (Projet de santé valéri)

CPTS

Contours

Départements des Hauts de France

- Nord
- Pas-de-Calais
- Somme

0 20 40 km

© 2022 - 2023 - Carte réalisée par URPS Médecine Libérale Hauts-de-France

**équipes éducatives de 1^{er} recours
formées et déployant des programmes
ETP dans la région**

sessions de formation à la dispensation
de l'ETP (Niveau 1-40h) ayant permis la
formation de :

nouvelles équipes en 2022
Étaples, Lens, Mercatel, Rubempré,
Somain, Templeuve, Warloy-Baillon,
CPTS Artois Lys, CPTS BBH,
CPTS Grand-Amiens,
CPTS Grand-Valenciennes,
CPTS La Marque,
CPTS Liévin Pays d'Artois

**Vous souhaitez en savoir davantage
sur l'ETP ? Contactez :**
marine.houllier@urpsml-hdf.fr



CONSTRUIRE ET AIDER AU DÉPLOIEMENT DE PROGRAMMES D'ETP

Construction de programmes d'ETP mis à disposition des équipes pluridisciplinaires formées.

5 à 6

séances éducatives collectives
par programme

Ces programmes s'inscrivent en complémentarité de ceux déployés par les autres offreurs d'ETP.

5 programmes sont autorisés et déployés :



« Le diabète ... dialoguer, partager, apprendre ensemble » :
destiné aux patients adultes présentant un diabète de type 2 non compliqué

Créé depuis 2011

62 équipes



« Lib'Air » :
destiné aux patients atteints d'une BPCO non compliquée en stade I et II

Créé depuis 2015

15 équipes



« Moi, mon corps et mes envies » :
destiné aux enfants présentant un surpoids ou à risque d'obésité, non compliqué, âgés de 7 à 9 ans

Créé depuis 2015

24 équipes



« Prendre à coeur » :
destiné aux personnes présentant un risque cardio vasculaire élevé

Créé depuis 2018

17 équipes



« La chirurgie de l'obésité : et après ? » :
destiné aux patients opérés d'une chirurgie bariatrique

Créé en 2021

2 équipes

Finalisation de **2** nouveaux programmes :

Proches et aidants des personnes concernées par la **maladie d'Alzheimer**
→ Programme refusé en 2023 par l'ARS

Personnes atteintes de cancer et concernées par un **traitement par anticancéreux oraux pris à domicile**

1 nouveau programme en cours de conception :

Covid Long

1 programme ETP adapté aux 3-12 ans :

obésité infantile, avec intégration d'un Escape Game en support d'animation des ateliers

Vous souhaitez développer un programme ou participer aux sessions d'appropriation ?

Contactez : marine.houllier@urpsml-hdf.fr

Renforcer les connaissances

3 sessions d'appropriation de programme en 2022 :

1 session :
Bury, Douai, Maubeuge

3 équipes éducatives

13 professionnels de santé



2 sessions :
Aulnoye-Aymeries

10 équipes éducatives

52 professionnels de santé



Coordonneurs d'équipes

Organisation :

- de **sessions de formation** dédiées à la coordination de programmes d'ETP ;
- d'**entretiens de suivi** auprès des coordonneurs de programmes, afin d'évaluer avec eux leurs pratiques et d'identifier des besoins nécessitant une intervention ;

1 session de formation en 2022 :

Pour former **16 nouveaux coordonneurs de programmes** → Au total **40 coordonneurs**

Sensibiliser les professionnels de santé à l'ETP

Pour soutenir les équipes éducatives et renforcer leur lien avec les professionnels de santé du territoire, votre URPS a développé, un programme de sensibilisation à l'ETP (10h).

L'objectif de cette démarche est d'informer et de sensibiliser les professionnels de santé libéraux à l'ETP, l'idée étant de les motiver à s'investir dans une démarche éducative auprès de leurs patients. Pour répondre aux différents degrés de motivation des professionnels de santé, 2 étapes successives complémentaires ont été élaborées :

1. « **Une soirée d'information/sensibilisation** » (3h), qui a pour but de susciter l'intérêt des participants à l'égard de l'éducation thérapeutique du patient.

2 soirées en 2022 :

CPTS Opale Sud

33 participants

CPTS Grand Amiens

20 participants

2. « **Une journée de formation/sensibilisation** » (7h), dont l'objectif est de permettre aux professionnels de santé d'engager un projet éducatif et d'en assurer le suivi.

Concevoir de nouveaux outils

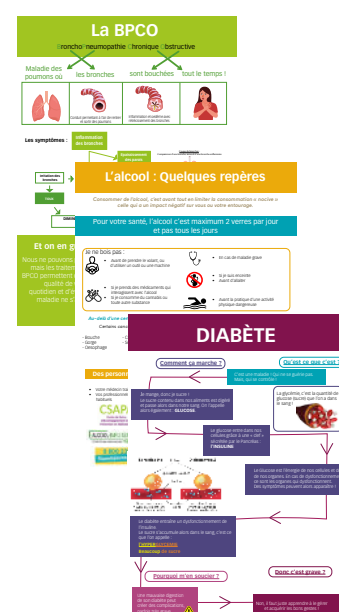
1. Fiches thématiques patient

Un travail de conception de « fiches thématiques » à destination des patients participants aux programmes d'ETP sur des thèmes transversaux et spécifiques au programme d'ETP a été engagé en 2021.

En effet, les soignants libéraux nous ont fait part à plusieurs reprises de leur souhait de pouvoir disposer d'outils à remettre aux patients à l'issue des ateliers collectifs d'ETP, afin qu'ils puissent garder une trace des éléments significatifs et idées clés évoquées durant la séance. A ce titre, 8 grands thèmes avaient été ciblés : alcool, alimentation, BPCO, diabète, activité physique, risque cardio-vasculaire, stress et tabac.

2022 a permis la réalisation de **19 fiches** sur ces thématiques :

- " Alcool et maladies chroniques : quelques repères "
- " La BPCO : définition "
- " Les facteurs de risque de la BPCO "
- " Les traitements de la BPCO "
- " Comment bien utiliser son bronchodilatateur "
- " Le diabète : comment ça marche ? "
- " Utiliser son lecteur de glycémie "
- " Les complications liées au diabète "
- " Le diabète : comment prendre soin de ses pieds "
- " Activité physique et diabète "
- " Qu'est-ce que l'hémoglobine glyquée "
- " Activité physique et maladie chronique : quel intérêt ? "
- " Pratiquer l'activité physique : quelques conseils "
- " Le stress : qu'est-ce que c'est ? "
- " Le stress : comment le gérer ? "
- " Le tabac : effets bénéfiques de l'arrêt et clés de réussite "
- " Le tabac : comprendre la dépendance "
- " La vaccination, qu'est-ce que c'est ? "
- " Vaccination et maladie chronique "



2. Guide méthodologique "évaluation en ETP" :

L'URPS a élaboré et mis à disposition des équipes un guide méthodologique sur l'évaluation en ETP.

Ce guide comprend :

- Une synthèse sur les évaluations en ETP : définition, contenu, fréquence, destinataire(s) et outils à disposition
- L'auto évaluation annuelle du programme d'ETP : démarche, objets d'évaluation et exemple de trame pour la rédaction du rapport
- Une aide à la réalisation du rapport d'activité annuel : démarche, indications et explications sur les renseignements à informer pour chacun des items.

Numérique et systèmes d'information

Contribuer à la révolution numérique en santé !

Téléconsultation

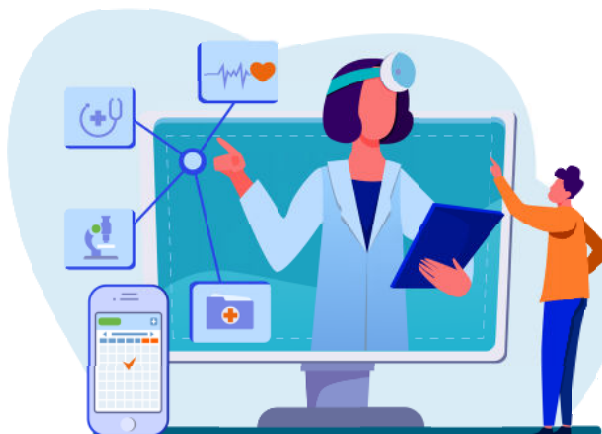
Financement ARS, au titre de l'Union des URPS



Cette action a pour objectif de contribuer au projet de généralisation de l'usage des téléconsultations (TLC) sous PREDICE (partager et échanger l'information pour mieux se coordonner et faciliter l'accès au système de santé).

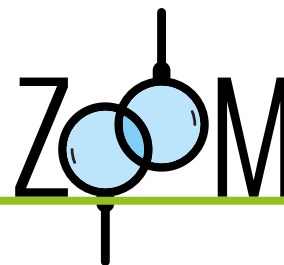
Votre URPS participe :

- ➔ au déploiement (accompagnement, support) de la téléconsultation dite simple entre médecin et patient avec l'outil PREDICE (**15 425 téléconsultations en 2022, réalisées par environ 140 médecins libéraux des Hauts-de-France**) ;
- ➔ aux premiers usages de l'application "Prédice Pro", application de coordination médicale disponible sur la plateforme Prédice et mise à disposition des professionnels de santé libéraux, des établissements sanitaires. Afin de faire remonter les problématiques rencontrées par les professionnels de santé, l'URPS a mis en place un club utilisateurs en novembre 2022. Ce club a permis de mettre en avant les bugs applicatifs (problème de déconnexion, lenteur applicative,...).



La **téléconsultation** est une consultation à distance entre un patient et un professionnel médical par l'utilisation des technologies de l'information et la communication. Un professionnel de santé peut être présent auprès du patient et, le cas échéant, assister le professionnel médical au cours de la téléconsultation.

Télé expertise en dermatologie



Financement ARS



→ Expérimentation : Détection des tumeurs cutanées / suivis des plaies



La **téléexpertise** permet à un professionnel médical de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux.

L'URPS Médecins a mis en place un projet expérimental de téléexpertise en dermatologie libérale pour faciliter la détection de tumeurs cutanées et donner un avis sur une plaie.

Les points forts de cette action sont :

- La mise en place d'un service support pour les utilisateurs
- La mise à disposition du matériel
- L'indemnisation des médecins : 14 euros en plus de sa consultation pour les médecins généralistes et 46 euros pour l'avis ponctuel du dermatologue
- Des évolutions techniques : solution de télé expertise utilisable sur smartphone, tablette ou ordinateur.



Intégration de l'application Sant&Mob à la plateforme PREDICE

Le but :

- Diminuer les délais d'accès au dermatologue
- Faciliter les échanges entre confrères
- Reconnaître le rôle essentiel du médecin généraliste dans la détection des tumeurs cutanées.

En 2022,

1336 avis rendus de suspicion de tumeur

et **47** avis de plaie



502 médecins généralistes

29 dermatologues

libéraux font partie de l'expérimentation depuis le début



16 médecins généralistes

libéraux formés à la télé expertise en dermatologie pour la détection de tumeurs cutanées via la plateforme de e-learning en 2022

Malgré le passage dans le droit commun de la télé expertise le 1^{er} avril 2022, l'expérimentation a continué jusqu'au 31 décembre 2022 en accord avec l'ARS. Différentes communications ont été adressées aux utilisateurs pour les informer de l'évolution de l'application Sant&Mob et donc du passage dans le droit commun de l'expérimentation à compter du 1^{er} janvier 2023.

Vous souhaitez vous former à la télé expertise en dermatologie ?
Répondez au questionnaire : www.urpsml-hdf.fr/teledermatologie/



→ Évaluation médico-économique de l'expérimentation

Financement INCA



Votre URPS a remporté l'appel à projet lancé par l'INCA (Institut national du cancer) ayant pour objectif de réaliser l'évaluation médico-économique de l'expérimentation de téléexpertise en dermatologie.

3 études sont menées :

1

L'étude prospective a été menée sur les avis de télé expertise de janvier 2022 à juillet 2022. pour cette étude, 31 médecins ont été dotés d'un dermatoscope.

2

L'étude rétrospective met en avant que :

- le **délai de réponse des dermatologues est de 5,32 jours en moyenne** ;
- la téléexpertise a permis de **décélérer 609 tumeurs malignes et 111 tumeurs pré-cancéreuses**.

3

L'étude qualitative auprès des utilisateurs de l'application de téléexpertise met en avant un **gain de temps que ce soit pour le patient et pour le médecin** face à la pénurie de dermatologues sur le territoire des Hauts de France et les délais d'attente pour l'obtention d'un rendez-vous.

L'utilisation d'une **application dédiée** permet de sécuriser la demande et d'avoir les informations nécessaires pour que le dermatologue rende un avis.

Promouvoir une plateforme d'agenda, de télé expertise et de télé consultation

Financement URPS ML Hauts-de-France



Votre URPS Médecins s'est associée aux URPS Médecins Nouvelle Aquitaine et Grand-Est pour promouvoir sur la région des Hauts-de-France, une solution numérique proposant un bouquet de services : téléconsultation en 1 clic, téléexpertise, agenda et prise de rendez-vous, e-RCP, messagerie instantanée, chacune de ces offres pouvant être souscrite ensemble ou séparément.

2022 a été consacrée au démarrage de l'action (réunion de travail, présentation de l'outil et réunion avec l'industriel Avis2santé pour échanger sur les demandes d'évolution).

MonMedecin.org

<https://landing.monmedecin.org>



Télésurveillance en pneumologie

Financement ARS



La **télésurveillance** permet à un professionnel médical d'interpréter à distance les données nécessaires au suivi médical d'un patient et, le cas échéant, de prendre des décisions relatives à la prise en charge de ce patient.

L'enregistrement et la transmission des données peuvent être automatisés ou réalisés par le patient lui-même ou par un professionnel de santé.

En 2022, votre URPS a continué de développer les usages du dispositif expérimental de télésurveillance pour les patients souffrant d'insuffisance respiratoire.

Dispositif de télésurveillance des patients souffrant d'insuffisance respiratoire dans le cadre du programme ÉTAPES (Expérimentations de Télémédecine pour l'Amélioration des Parcours En Santé)

122 patients inclus dont **87** patients en file active en 2022

Évolution vers "Mon Espace Santé" (MES)

Financement URPS ML Hauts-de-France

L'URPS a été sollicitée par l'Assurance maladie et l'ARS pour expérimenter sur le département de la Somme la messagerie citoyenne, messagerie disponible sur mon espace santé et permettant d'échanger de manière sécurisée entre l'utilisateur et le professionnel de santé.

L'enquête menée en 2021 a permis de mettre en avant que 59,2 % des répondants avaient l'habitude d'échanger avec leurs patients via des outils numériques notamment les mails non sécurisés et les SMS.

Les médecins ont pu également évoquer leur crainte avec l'usage de cette messagerie citoyenne notamment en évoquant le risque d'aboutir à des consultations par mail, la responsabilité juridique, crainte de l'accès bi-directionnel, la peur de demandes abusives.

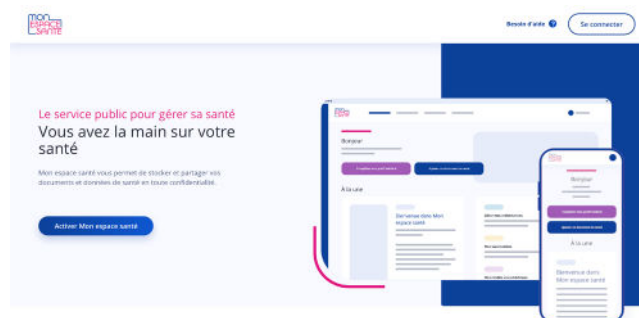
Suite à cette enquête, plus de 60 médecins s'étaient portés volontaires pour faire partie de cette expérimentation et définir des cas d'usage.

Menée sur le second semestre 2021, son retour a été réalisé en janvier 2022.

Voici les principaux éléments bloquants mis en avant par l'expérimentation :

- Quelques problèmes techniques notamment avec l'usage d'Apicrypt
- Avoir connaissance du statut d'activation du compte MES de l'assuré
- Disposer d'un annuaire des patients du médecin pour éviter les erreurs lors de la ressaisie des informations et de perdre du temps
- Souhait de pouvoir bloquer un usager

Le blocage de l'utilisateur a été l'un des premiers éléments qui a été travaillé au niveau national pour éviter que le médecin puisse être contacté directement par le patient, tout en lui donnant la possibilité de mettre fin la conversation à tout moment.



Cybersécurité / E-Réputation

Co-Financement ARS et URPS ML Hauts-de-France



1 webinaire a été organisé le 10/01/2022 auprès des médecins libéraux des Hauts-de-France et animé par 2 experts (Mme Mascret - Maître de Conférences en Droit et Economie de la Santé à l'Université Paris-Saclay - Faculté de Pharmacie ; Dr Poignant - Founder / CEO - Connected Doctors / Argon Healthcare).

Y a été abordé :

- La e-réputation avec la sécurité sur les réseaux sociaux, la séparation des données professionnelles des données personnelles, les recours possibles.
- La cybersécurité avec les enjeux, les bonnes pratiques, que faire en cas d'incident ?, et le traitement de cas concrets (exemple de la carte e-CPS, arnaque au faux support technique, hameçonnage, rançongiciels).

61 participants

65 replays visionnés



Mise en conformité des logiciels métier dans le cadre du SEGUR

Financement URPS ML Hauts-de-France

1 webinaire organisé le 30/05/2022 auprès des médecins libéraux des Hauts-de-France afin de présenter les obligations numériques pour les médecins avant juillet 2022 : obligation de choisir, ou de mettre à jour le logiciel de gestion de cabinet afin d'être en conformité avec les référentiels de l'État dits Ségur du numérique en santé ; et en connaître l'impact sur la ROSP (Rémunération sur Objectifs de Santé Publique).

92 participants

103 replays visionnés



Organisation des soins

Veiller à la juste place des libéraux !

Pacte de refondation des urgences

Financement URPS Médecins Libéraux

L'URPS a participé aux travaux organisés par l'ARS sur le pacte de refondation des urgences en 2019 suivi d'une feuille de route régionale de 36 mesures dont la plupart ont un impact sur la ville.

Ex : Système d'Accès aux Soins (SAS), étude comportementale sur le recours aux Soins Non Programmés (SNP), déploiement de 400 médecins généralistes dans les territoires prioritaires, déploiement des Informiers en Pratiques Avancées (IPA) sur le suivi des maladies chroniques, forfait de réorientation aux urgences ...



Service d'Accès aux Soins (SAS)

Financement URPS Médecins Libéraux

Expérimentation nationale du Service d'accès aux soins (SAS). L'URPS a participé aux travaux de mise en œuvre de ce nouveau dispositif et a participé aux réunions organisées par l'ARS avec la régulation libérale et le SAMU pour échanger sur la gouvernance, le système d'information, la mobilisation des effecteurs.



Pour rappel, **2** sites pilotes retenus dans la région : Nord et Somme

18 réunions en 2022
concernant le déploiement du SAS
dans le Nord :

1 réunion d'information
et de construction de l'association



65 médecins participants
et **5** CPTS

CPTS Grand Douai, CPTS Grand Denain,
CPTS des 7 Villes,
CPTS Grand Valenciennes,
CPTS Tourcoing Mouvaux Neuville.

Organiser les tensions estivales (juillet/août) et hivernales (décembre)

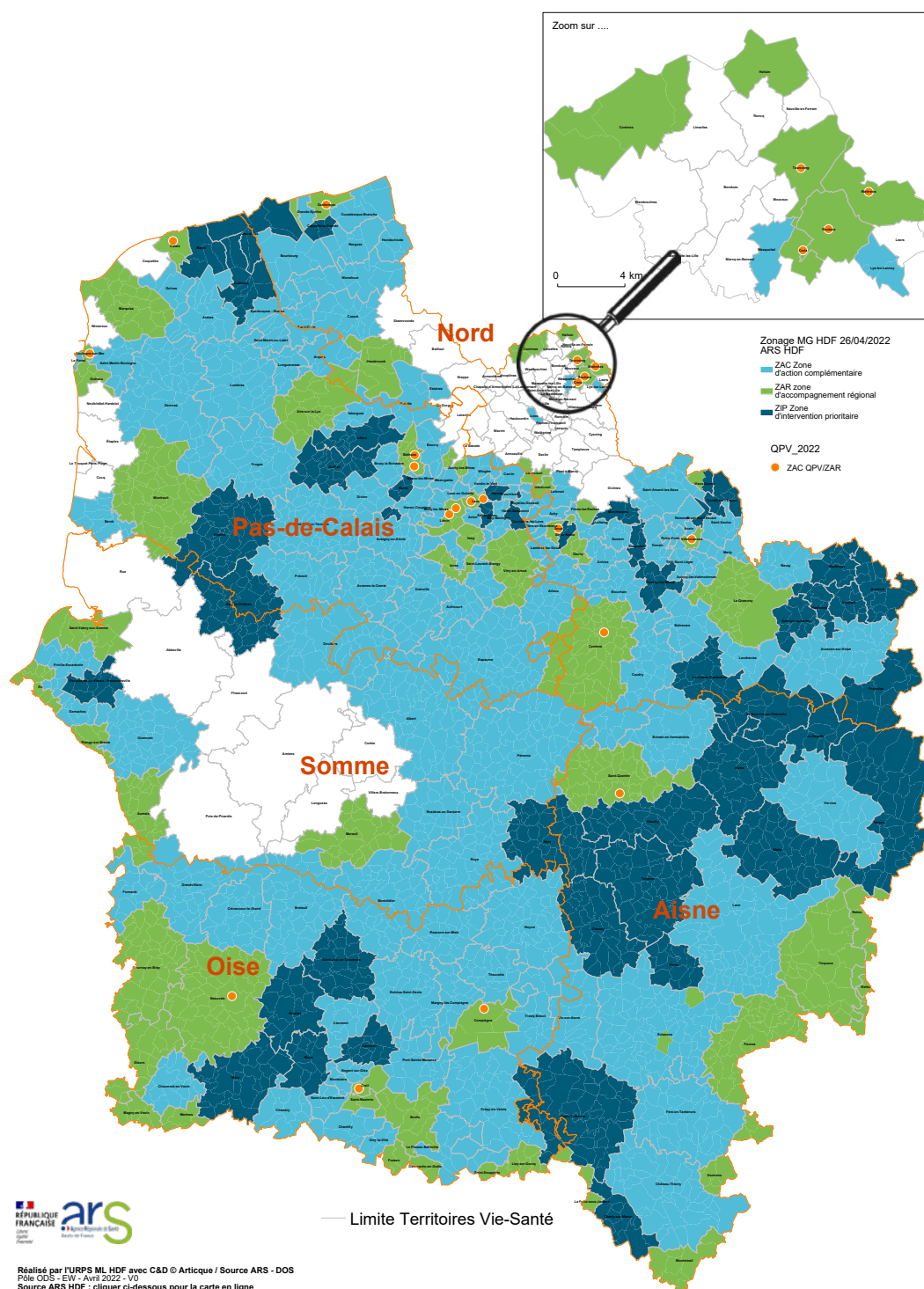
6 réunions en 2022

Les tensions estivales (de juillet à août) et hivernales (décembre) provoquent une forte tension sur le système hospitalier (forte demande de soins combinée avec un absentéisme hospitalier important) avec de facto une répercussion sur la ville. L'URPS ML a donc été sollicitée pour coordonner des actions sur les 8 territoires de la région (suivi de situation, remontées de terrain et proposition d'actions). À titre d'exemple, un centre de soins non programmés mis en place par des équipes libérales (adossé à un établissement de santé) a été mis en place avec l'aide de l'URPS ML fin juillet à Compiègne pour permettre à l'hôpital de renvoyer leurs urgences vers la ville. C'est également l'occasion de rappeler que les médecins libéraux continuent de travailler pendant ces périodes.

Zonage

Financement URPS Médecins Libéraux

Votre URPS a été associée sur le nouveau zonage dont la méthodologie n'a pas été modifiée (la méthode nationale a été appliquée avec dérogation dans les Hauts-de-France : le classement des Territoires de Vie Santé (TVS) a été réalisé sur la base de leur niveau de dotation en offre de soins et en besoins de santé comparativement aux taux régionaux. Le nouveau zonage a abouti en 2022.



Exercices coordonnés :

→ Équipes de Soins Spécialisés (ESS)



Financement ARS



En 2019, il a été permis par le législateur de faire des **expérimentations sur un nouveau mode d'exercice coordonné pour les médecins spécialistes hors médecine générale : les équipes de soins spécialisés**.

L'équipe de soins spécialisés est « un ensemble de professionnels de santé constitué autour de médecins spécialistes d'une ou plusieurs spécialités hors médecine générale, choisissant d'assurer leurs activités de soins de façon coordonnée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, dont les équipes de soins primaires, sur la base d'un projet de santé qu'ils élaborent entre eux ».



Accompagnement de **4** équipes en 2022 :

1 équipe (validé par l'ARS en Juillet 2022) → Ophtalmologie

40 ophtalmologues libéraux installés

dans les départements du Nord et du Pas de Calais

3 équipes en cours de constitution (travaux pour définir les besoins et permettre d'identifier les missions principales de ces équipes) :

- Pédiatrie,
- Dermatologie,
- Pneumologie

Accompagnement par l'URPS Médecins Libéraux dans la structuration juridique, la définition du projet de santé et la communication

→ Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Financement ARS au titre de l'Union des URPS



Une **CPTS** est une organisation pluriprofessionnelle de professionnels de santé de 1^{er} et 2nd recours créée **à leur initiative** sur un **territoire choisi librement**. Elle permet d'apporter une réponse aux problématiques locales de santé par une meilleure coordination des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Dans le cadre de ses missions, votre URPS aide les professionnels de santé qui le souhaitent dans leurs démarches de création d'une CPTS :

Création de la CPTS

Phase
1

Construction d'équipe

→ **Contacts** avec l'équipe pour leur expliquer les enjeux et les différentes étapes de création d'une CPTS.

→ Apport d'éléments de diagnostic et de cartographie par l'URPS pour permettre aux porteurs d'identifier les axes à développer dans leur **Lettre d'Intention**.

→ Organisation d'une **Réunion d'Information Territoriale** par l'URPS afin de présenter le concept de CPTS et le contenu de la Lettre d'Intention aux professionnels du territoire, et recueillir leur souhait de participer au projet.

8 contacts pris

(dont 3 ayant amorcé ensuite une dynamique de CPTS)

15 lettres d'intention rédigées par des équipes avec l'aide de l'URPS

10 réunions d'information territorialisées

4 réunions publiques d'information

Phase
2

Accompagnement des équipes qui souhaitent concrétiser ce projet

→ Appui à la rédaction des statuts.
Aide aux démarches administratives relatives à la **création de l'association** et à la demande de subvention FIR (Fonds d'Intervention Régional) de l'ARS.
Organisation de l'AG avec le vote des statuts et des candidats à la gouvernance de l'association.

→ Réalisation du diagnostic territorial.
Structuration du document du **projet de santé** complété avec éléments disponible.

→ Une fois le projet de santé validé et dès lors que les porteurs de projets souhaitent être accompagnés dans la phase des négociations d'**adhésion ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel)** par l'URPS.

10 AG constitutives organisées par l'URPS en 2022

18 projets de santé travaillés avec les CPTS

10 ACI ont fait l'objet de réunions de travail

51 projets de CPTS accompagnés par l'URPS à différents stades de maturité en 2022 (sur 65 projets)

Vous avez un projet de CPTS, vous souhaitez un accompagnement, ... ? → contact@urps-hdf.fr

Accompagnement des CPTS tout au long de leur vie

→ **3 newsletters** à destination des porteurs et coordonnateurs des CPTS
à destination d'**une centaine de destinataires, dont 49 CPTS**

→ Synthèse de **l'avenant 2** des CPTS afin d'informer l'ensemble des CPTS des dernières nouveautés.

→ **Atelier inter CPTS dédié au financement et au suivi comptable des CPTS** (ACI, nouveautés avenant 2, modalités de rémunération et d'indemnisation des professionnels).

43 professionnels de **31** CPTS ont participé à l'atelier.



→ Accès aux médecins traitants :

Dans un contexte de forte tension médicale, la difficulté est de trouver des solutions pour augmenter leur file active ou permettre l'arrivée de nouveaux médecins sur les territoires. Votre URPS accompagne donc les CPTS opérationnelles dans la mise œuvre de leur mission socle « **accès médecin traitant** » définie dans l'ACI CPTS.

En 2022, les réflexions sur la production d'un livrable à destination des CPTS, avec une structuration en deux parties :

Les actions
qui peuvent être
déployées par les
CPTS pour identifier les
besoins et les médecins
volontaires pour
prendre de nouveaux
patients,

Les
dispositifs
de gains de temps
afin de les porter
à connaissance des
médecins et favoriser
ainsi la prise en
charge de nouveaux
patients.

Pour ce faire, l'URPS a mis à jour ses connaissances sur les dispositifs de gains de temps médical : l'Infirmière de pratique avancée (IPA), les assistants médicaux, les protocoles de coopération, la maîtrise de stage universitaire (MSU).

À titre individuel, un accompagnement de la CPTS Vallée de la Lys a été effectué pour les aider dans la mobilisation de médecins généralistes dans cette CPTS.



RAPPORT ANNUEL 2022 - Organisation des soins

26

26

26

26

26

26



26

26

26

26

26

26

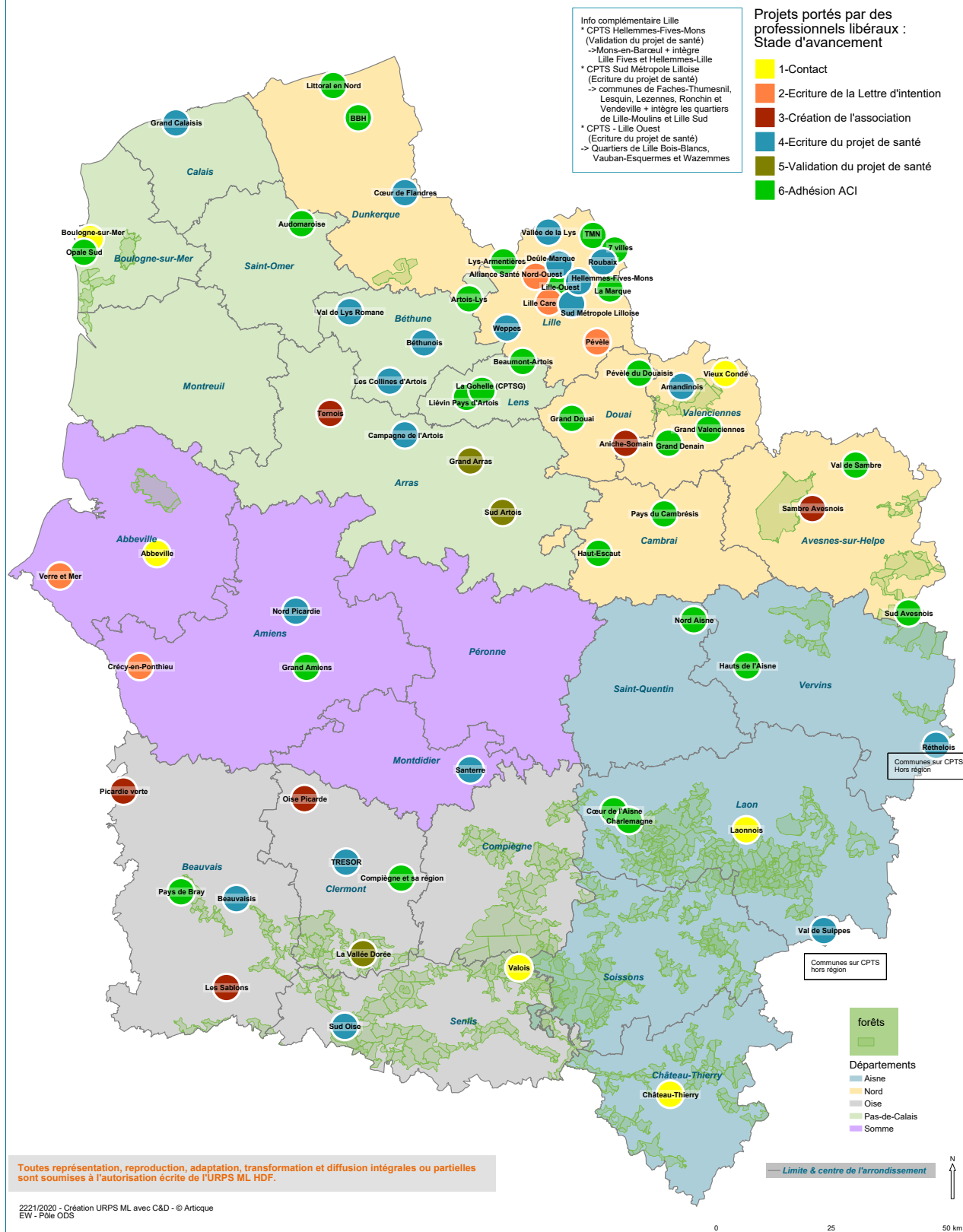
26

26



Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) Région Hauts-de-France

Mise à jour du
02/12/2022
V27



→ Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP)* Équipes de Soins Primaires (ESP)**

Financement ARS



Votre URPS accompagne les professionnels de santé en 2 accompagnements :

Phase

1

Étude d'opportunité

Les professionnels de santé libéraux qui se posent la question de l'opportunité d'un projet de maison ou de pôle de santé

Organisation de **soirées de sensibilisation aux concepts d'équipes de soins primaires et de pôles et maisons de santé**

→ Pour permettre aux professionnels de **disposer d'une information claire et synthétique** sur le sujet

1 soirée en 2022

Réalisation d'**études d'opportunité et de faisabilité**, qui constituent le travail préparatoire avant de démarrer l'écriture du projet de santé

→ Il s'agit de **réaliser un état des lieux de l'offre de santé et de l'état de santé sur un territoire** ce qui nécessite de contacter l'ensemble des professionnels du territoire.

Phase

2

Étude de faisabilité

Les équipes qui souhaitent concrétiser ce projet

Écriture d'un
projet de santé

→ Votre URPS favorise également l'adéquation entre les besoins démographiques et les possibilités de développement des pôles de santé pluriprofessionnels, tout en favorisant une bonne interaction avec l'offre de soins de 1^{er} et 2nd recours et les établissements médicosociaux.

29 projets
accompagnés en 2022

9 projets d'ESP
accompagnés en 2022

Vous souhaitez être accompagné dans votre création de MSP et ESP par l'URPS médecins: contact@urpsml-hdf.fr

***Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)** est une équipe de professionnels de santé de soins primaires (de 1^{er} recours, éventuellement de 2nd recours, à minima 2 médecins généralistes et 1 professionnel paramédical) autour d'une patientèle commune et d'un projet de santé commun, témoignant d'un exercice coordonné et pluriprofessionnel. La MSP est une personne morale au sein de laquelle exercent des professionnels libéraux. Elle peut être mono site ou multi sites (les professionnels d'une ville peuvent rester dans leur cabinet respectif et formaliser leur coordination par leur projet de santé).

****Équipe de Soins Primaires (ESP)** est une équipe de professionnels de santé composée à minima de 2 professionnels de santé (dont 1 médecin généraliste) de 1^{er} recours ayant en commun un minimum de patients. Elle peut être mono site ou multi sites (les professionnels d'une ville peuvent rester dans leur cabinet respectif et formaliser leur coordination par leur projet de santé).

Renforcer les bonnes pratiques

Groupes qualité

Financement ARS et URPS Médecins



Votre URPS est partenaire de l'Association Groupes Qualité qui porte les Groupes Qualité de la région, perçoit un financement de l'ARS et une aide de l'Assurance Maladie (retours d'informations, indicateurs). Elle est en charge du suivi administratif et financier de l'association.

La démarche des Groupes Qualité a pour objet de **permettre aux médecins généralistes d'un même secteur géographique (canton, quartier, commune, ...) de se rencontrer régulièrement pour échanger et développer une démarche réflexive sur leurs pratiques quotidiennes sur un thème prédéfini**. Au-delà de la pertinence des soins, pour l'ARS l'objectif est l'organisation de l'offre de soins, pour l'Assurance maladie l'optimisation des coûts et pour les médecins, la meilleure médecine adaptée à son patient.

Depuis 2014, ils peuvent être étendus aux professionnels paramédicaux lorsque la thématique de la séance le justifie, ceci pour répondre à la problématique de coordination des soins.

10 séances annuelles (1 par mois) d'environ 2h



93 médecins

9 groupes répartis sur les 5 départements

3 séminaires de formation des animateurs

La Fédération Française des Groupes Qualité a réalisé :

2 réunions
des coordonnateurs

2 Assemblées Générales

Thèmes traités en 2022 :

6 séances consacrées à l'analyse de cas cliniques sur un thème défini. Ces séances sont dédiées à un thème commun à tous les groupes :

- Les certificats médicaux
- Les soins non programmés
- Le burn out du médecin
- Maintien à domicile - DAC
- Consultation de prévention
- La prévention de la iatrogénie médicamenteuse

4 séances permettant l'analyse d'un thème libre et l'analyse de retours d'informations

Vous souhaitez constituer une équipe ? Contactez : secretariat@groupequalite-hdf.fr

Lutter contre l'antibiorésistance

Financement ARS



L'objectif de cette action est de **renforcer les bonnes pratiques** des professionnels de santé de premier recours (notamment du médecin traitant), **au bon usage des antibiotiques**, principalement dans le cadre des infections respiratoires et ORL larges ; et par conséquent renforcer la lutte contre l'antibiorésistance.

En 2022, votre URPS a travaillé avec Anthro-
Lab, un cabinet de sciences comportementales,
et le CRAIHF (Centre de Ressources en
Antibiologie et Infectiologie créé en Hauts-de-
France) afin d'élaborer des messages et des
visuels percutants à diffuser auprès des médecins
libéraux à travers une visite d'attachés
d'information, salarié de l'URPS ayant un diplôme
de visiteurs médicaux, au sein de vos cabinets
médicaux. L'objectif étant de favoriser la
mobilisation des professionnels de santé dans la
lutte contre l'antibiorésistance en proposant des
stratégies innovantes.



Améliorer la prise en soins des personnes fragiles

Faciliter l'accès à la consultation et aux soins de personnes en situation de certains HANDICAPS

Lors de sa participation aux travaux d'élaboration du PRAPS PH (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des Personnes en situation de Handicap) de la région des Hauts-de-France, les échanges ont montré des difficultés de prise en soin de personnes pour certains handicaps, tant pour les patients que leur entourage.

Votre URPS a donc engagé une réflexion afin de faciliter l'accès aux soins de ces personnes en situation de handicap.

→ Renforcer le recours aux ESPRAD

(Équipes Spécialisées de Prévention et de Rééducation À Domicile)

Financement ARS



Lors d'une **visite individuelle au cabinet des praticiens concernés** (médecins généralistes, neurologues libéraux, gériatres libéraux, médecins libéraux en Médecine Physique et de Réadaptation), **les attachés d'information de votre URPS** leur présentent le **dispositif ESPRAD** (Équipes Spécialisées de Prévention et de Rééducation À Domicile) →

L'objectif de cette action est de permettre une meilleure utilisation des ressources que sont les ESPRAD mais globalement d'améliorer les connaissances des professionnels de santé sur les dispositifs médico-sociaux existants permettant d'améliorer la prise en soin des personnes atteintes de sclérose en plaques, ou de maladie de Parkinson (et apparentées) ou à haut risque de chute âgés de 60 ans et plus.



787 médecins avec lequel un entretien a été réalisé en 2022

sur les territoires des ESPRAD de :

Capinghem, Ardres, Douai, Lestrem, St Pol sur Ternoise, Vimy, Valenciennois-Quecитай

Les médecins rencontrés ont unanimement apprécié (95,3% des médecins rencontrés) que leur soit présentées les ESPRAD. La visite des attachés est appréciée et jugée nécessaire ; les médecins apprécient le format de l'entretien individuel.

SOIRÉES "FACILITER LES SOINS ET ORIENTER LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP"



Des soirées de sensibilisation des professionnels de santé libéraux ont été organisées et portent sur « faciliter les soins et orienter les personnes en situation de handicap ». Depuis le début de l'action en 2017, **356 professionnels de santé ont été sensibilisés**. Ces soirées ont porté plus particulièrement sur :

Sensibiliser les professionnels de santé libéraux de la région sur les **spécificités de prise en soin de certains handicaps**

Présenter aux professionnels de santé les outils et ressources existantes pouvant **améliorer la prise en soin médicale** des personnes en situation de handicap

Renforcer le dialogue entre les professionnels de santé et les personnes en situation de handicap

2022 a été consacrée à l'évaluation de l'action

→ **99% sont satisfaits ou très satisfaits**

→ **80% indiquent que le programme a répondu à leurs attentes**



Financement ARS



Partenaires : les URPS de la région, le CREAI, France Asso Santé, les 5 Maisons Départementales des Personnes Handicapées de la région (MDPH), Associations locales de FMC/EPU



Favoriser la coordination médecine de ville / EHPAD

Financement ARS



KIT D'INFORMATION ET DE LIAISON DES LIBÉRAUX INTERVENANT EN EHPAD



Ce guide a pour objectif de faciliter vos interventions au sein d'un EHPAD, de vous éclairer sur son fonctionnement, sur les missions des différents intervenants, sur votre rôle au sein de ce dernier et de vous outiller pour faciliter votre pratique/votre intervention. Il comprend :



1 **fiche d'identité** remplie par l'EHPAD reprenant l'ensemble des informations utiles pour vous (Informations générales sur l'EHPAD, la présentation de l'équipe, accès aux dossiers médicaux de vos patients, le matériel mis à votre disposition...) L'objectif étant de pouvoir organiser au mieux vos consultations et/ou missions de coordination auprès de l'équipe.



1 **fiche d'identité "médecin intervenant"** à remplir par vous, afin de permettre à l'équipe soignante de l'EHPAD de s'organiser au mieux avec vous (votre identité, l'organisation de votre venue, souhait ou non d'effectuer des téléconsultations...) N'hésitez pas à la remettre complétée auprès du secrétariat de l'EHPAD (pensez à la scanner, cela vous évitera de la refaire si vous intervenez dans un autre EHPAD).



1 **guide synthétique de bonnes pratiques en période classique et de crise sanitaire** (missions, modalités d'indemnisation en cas de venue pour un renfort, communication entre les intervenants, utilisation de la téléconsultation, vaccination en EHPAD, ressources ...).

4 **interviews** de médecins intervenant en EHPAD viennent compléter ce kit



Pour commander votre exemplaire, contactez : pauline.radenne@urpsml-hdf.fr

Accompagnement des médecins libéraux en EHPAD :



Dans le cadre de cette action, un pool régional de médecins coordonnateurs expérimentés a été créé dans le but d'accompagner les médecins libéraux intervenant nouvellement ou occasionnellement en EHPAD.

N'hésitez pas à contacter nos **3** **médecins coordonnateurs expérimentés identifiés**.

Retrouvez leurs coordonnées : <https://www.urpsml-hdf.fr/tutorat-des-medecins-coordo/>

Violences intra-familiales

Financement ARS



Action pilotée par l'URPS Médecins Libéraux pour l'Union des URPS et en partenariat avec le Réseau régional de périnatalité OREHANE



1

Information des professionnels de santé par les attachés d'information

Sensibiliser les professionnels (Médecins Généralistes, Gynécologues, Pédiatres, Masseurs-Kinésithérapeute et Sages-femmes) sur l'abord, le repérage, la prise en soin et l'orientation des victimes de violences.

Une présentation d'outils d'aide à la pratique ou ressources utiles est également réalisée (Fiches HAS, Outils territoriaux (plaquette départementale, protocole, etc.), violentomètre, site stop-violences, etc.).

En 2022, passage sur les territoires de Senlis, Dunkerque et Cambrai

767 professionnels de santé rencontrés (dont 292 Médecins Généralistes, 14 Gynécologues, et 6 Pédiatres)

soit 913 depuis le début de l'action

Grâce à la visite de nos attachés d'information, les médecins :

- Connaissent et identifient mieux ce que sont les violences intra-familiales :
 - Elles ne se limitent pas aux violences physiques : les violences prennent différentes formes notamment psychologiques, économiques, sexuelles...
 - Elles ne se développent pas uniquement au sein des foyers en situation de précarité ou avec des comportements addictifs : tous les milieux sociaux, toutes les orientations sexuelles, tous les âges sont concernés
- Comprennent mieux l'attitude des victimes grâce à l'apport de connaissances sur le cycle de la violence avec notamment la phase "Lune de miel" qui fait que les victimes peuvent souvent retourner vers leur agresseur..
- Abordent plus facilement le sujet avec leur patientèle.
- Ont découvert des outils d'aide à la pratique : site « arrêtonslesviolences.gouv.fr », fiches HAS « Comment repérer et évaluer » et « Comment agir », outil « Mémodevie ».



2

Déploiement de **soirées d'approfondissement territorialisées** auprès notamment des **10 professions représentées par les URPS**

Co-construites avec le Réseau OREHANE.

3 soirées pour approfondir la thématique introduite par un théâtre d'intervention

176 professionnels de santé (libéraux, hospitaliers et professionnels de Protection Maternelle Infantile - PMI) sur les territoires de Senlis, Compiègne, Dunkerque

dont 103 libéraux (26 Médecins Généralistes, 3 Gynécologues, 1 Pédiatre)

Suite à cette sensibilisation, les participants déclarent :

- Mieux connaître les mécanismes des violences intra-familiales
- Se sentir davantage à l'aise pour aborder la question
- Avoir des repères pour accompagner et orienter vers une prise en charge adaptée

Taux de satisfaction : 8,92/10

Faire connaître les Plateformes de Coopération et d'Orientation (PCO)

Financement ARS



En partenariat avec les Centres de Ressources Autisme Nord-Pas-de-Calais et Ex-Picardie, les équipes des PCO, Neurodev, les CPTS, les FMC et EPU



Des soirées de sensibilisation des médecins généralistes et pédiatriques libéraux, des professionnels de santé de PMI et de l'Éducation Nationale sont organisées et portent sur le **nouveau guide de repérage** : « **Détecter les signes d'un développement inhabituel chez les enfants de moins de 7 ans** ». Cette action permet également de promouvoir les 8 plateformes de coordination et d'orientation (PCO) déployées sur la région des Hauts-de-France afin de permettre une prise en charge précoce des enfants à risque de développer un trouble du neurodéveloppement.

CONTENU DES SOIRÉES :

Partie 1 :

Présentation du **contexte national** avec un bref rappel **des troubles du neurodéveloppement**

Partie 2 :

Présentation de la **plateforme de coordination et d'orientation** : comment fonctionne-t-elle ? qui solliciter ? qu'est-ce que le bilan d'intervention précoce ? ...

Partie 3 :

Présentation des **outils utiles pour la pratique et la promotion du guide de repérage**

Partie 4 :

Présentation de **Neurodev**, son fonctionnement, ses équipes, qui peut solliciter le réseau ? Quel est l'apport de ce réseau pour les professionnels de santé ?

7 soirées en 2022



299 professionnels de santé sensibilisés en 2022
dont **233** médecins

Renforcer les pratiques de prévention et de promotion de la santé

Conseils en santé environnementale et périnatalité

Financement ARS



En partenariat avec l'Association de Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA), la Mutualité Française HDF, l'Unité de recherche de la faculté de Pharmacie ainsi que les URPS Masseurs-kinésithérapeutes et Sages-femmes.



1

Sensibiliser les professionnels de santé à la santé environnementale via un passage des attachés d'information en 2022 sur les territoires de Saint-Quentin/Vervins et Dunkerquois

277 professionnels de santé rencontrés en 2022
soit **1131** professionnels de santé depuis le début de l'action

Professionnels de santé concernés : médecins généralistes, masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, pédiatres et gynécologues

Grâce à la visite de nos attachés d'information, les médecins sont maintenant sensibilisés à :

- L'alimentation : les repères du PNNS en matière d'alimentation pendant la grossesse, chez les nourrissons ou les jeunes enfants ; les types d'ustensiles à utiliser pour la cuisson ou le réchauffage ; la préparation de repas à base de produits locaux et de saison.
- La qualité de l'air intérieur : l'utilisation à proscrire des pesticides et des produits odorants ; les bonnes pratiques en matière d'aération du logement ; la vérification annuelle des appareils à combustion ; les produits de bricolage à privilégier ; les réflexes à avoir sur les vêtements et doudous du bébé ainsi que la préparation de sa chambre (délai entre les travaux et l'installation du bébé dans sa chambre par exemple).
- Les cosmétiques et produits d'hygiène : les questions à se poser avant l'achat d'un produit ; comment lire une étiquette ; quels produits utilisés pour la toilette de bébé.



2

Déploiement de **1 soirée territorialisée d'approfondissement de la thématique** en 2022 sur la zone de proximité du Dunkerquois

3 dimensions sont abordées :

- **Qualité de l'air intérieur** dont les produits ménagers ;
- **Alimentation** ;
- **Cosmétiques**.

La visite est l'occasion de présenter des outils d'aide à la pratique ou ressources utiles.



Activité physique adaptée, sédentarité et santé

Financement URPS Médecins Libéraux

L'objectif de cette action est de **sensibiliser et d'attirer les professionnels de santé** afin qu'ils puissent accompagner les patients en matière de promotion de l'activité physique et lutte contre la sédentarité.



2022 a été l'occasion de poursuivre le travail sur l'étude de faisabilité d'un outil digital d'aide à la décision/orientation pour les médecins en matière d'activité physique, sédentarité et santé auprès de la population générale.

2 focus-groups afin de recueillir l'avis des médecins libéraux sur leurs pratiques et besoins en matière d'outil de recommandation/motivation à l'activité physique/lutte contre la sédentarité auprès d'une patientèle non-spécifique ALD :

Le 1^{er} à destination des médecins et pédiatres :



- 11 médecins généralistes
- 2 pédiatres

Le 2^{ème} à destination des autres spécialités :



- 1 gynécologue
- 1 pneumologue
- 1 endocrinologue
- 1 oncologue

Études pédiatriques

Financement ARS



2022 a permis de travailler sur des études : **« Articulation Médecine libérale/PMI »**

Certificats des 8^{ème} jour, 9^{ème} mois et 24^{ème} mois

→ **1 questionnaire en ligne** à destination des médecins généralistes et pédiatres de la région : les résultats généraux de cette enquête montrent des difficultés de la médecine libérale à s'articuler avec la PMI mais un souhait que cela puisse s'améliorer 262 répondants répartis sur l'ensemble des départements.

→ **Entretiens individuels** avec quelques médecins afin d'approfondir certains sujets du questionnaire : l'URPS ML a lancé un appel à candidature afin de trouver des candidats médecins généralistes et pédiatres pour réaliser les entretiens d'approfondissement

Bilan de 4 ans

Il a été décidé de mettre en place **2 focus-groups** :

→ **Un focus-group médecins généralistes/pédiatres sur le versant "Réalisation des bilans de 4 ans"**

2022 a été consacré au travail sur le guide d'entretien du 1^{er} focus-group avec plusieurs réunions de travail avec des représentants médecins et des temps d'échanges avec la PMI pilote et l'OR2S, prestataire sur cette étude ; ainsi que le lancement de la mobilisation des médecins généralistes et pédiatres de la région pour y participer.

→ Par la suite un 2nd focus group sera mis en place pour interroger le versant **"Orientation post-bilan de 4 ans"**

→ Ces études seront utilisées pour l'ESS (Équipe de Soins Spécialisés) de pédiatrie qui est en cours de constitution.

Promouvoir et défendre les actions et la place des libéraux dans l'organisation du système de santé

Financement URPS Médecins Libéraux

Le rôle de votre URPS est de faire entendre la voix de tous les médecins libéraux dans toutes ses composantes (toutes spécialités) dans toute sa diversité d'exercice (cabinet individuel, de groupe,...) et dans le cadre des politiques régionales de santé.

Elle est au service des médecins libéraux afin d'organiser au mieux l'offre de soins libérale pour répondre aux besoins de leurs patients.

En revendiquant des organisations rationnelles et cohérentes avec l'ensemble du système, compatible avec l'activité libérale et justement rémunérée.

L'URPS a pour mission de vous représenter dans les instances dont :

Permanence Des Soins :

- Comités Départementaux de l'Aide Médicale Urgente de la Permanence des Soins et des transports sanitaires (CODAMUPS) ;
- Travaux sur la Permanence Des Soins en Ambulatoire et en Établissement de Santé (PDSA, PDSES) et les Maisons Médicales de Garde (MMG) ;
- Travaux sur le zonage.

Parcours :

- Cancers :
 - Réseau Régional de Cancérologie Onco Hauts-de-France : Conseil d'Administration et Bureau ;
 - Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) et Comités territoriaux : Votre URPS est présente avec pour but d'optimiser la participation des médecins libéraux aux dépistages organisés des cancers ;
- Démocratie sanitaire :
 - Conférence Régionale pour la Santé et l'Autonomie (CRSA) plénière et ses 3 Commissions Spécialisées : Offre De Soins (CSOS), Médico-Social (CSMS) et Prévention (CSP) ;
 - Commission paritaire régionale des structures pluriprofessionnelles des Hauts-de-France ;
 - Instances de démographie sanitaire territorialisée : 9 Conseils Territoriaux de Santé (CTS) : Aisne Nord Haut de Somme, Aisne Sud, Artois Douaisis, Hainaut Cambrésis, Littoral, Métropole Flandre Intérieure, Oise Est, Oise Ouest et Somme ; ainsi que les Contrats Locaux de Santé (CLS) ;
- Cas complexes :
 - Dispositifs d'Appui à la coordination (DAC) : Cette présence permet ainsi de s'assurer que le nouveau dispositif répond aux besoins de la médecine de ville et pas uniquement aux demandes des établissements de santé.
- Santé mentale :
 - Projet Territorial en Santé Mentale (PTSM) : élaboré par tous les acteurs d'un même territoire, à partir d'un diagnostic partagé. Votre URPS participe à la définition et à la mise en œuvre des feuilles de route des 8 PTSM de la région ;
 - Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) : les acteurs du CLSM participent aux travaux du PTSM et concourent à sa mise en œuvre.

- Personnes fragiles :
 - **Gérontopole** : Le gérontopole est une instance régionale permettant de fédérer l'ensemble des acteurs qui agissent en faveur du bien vieillir, en bonne santé, et pour la prise en soin des personnes âgées sur le territoire régional.
 - **Comité Régional de suivi du Plan Maladies Neuro Dégénératives (CRPND)** (Alzheimer, Parkinson et sclérose en plaque).
- Qualité des soins :
 - Réseau Santé Qualité Risque (RSQR).
 - Commission régionale de la naissance et de la petite enfance (CRNPE) ;
 - Réseau Santé Solidarité Lille Métropole.

Numérique en santé :

- **GRADeS Sant& Numérique** : représentation au sein des différentes instances du GRADeS
- **Comité Régional du Numérique en Santé (CRNS)**
- **Groupe de coopération Sanitaire Achat Mutualisé d'Équipements informatique et de technologies de l'Information et de la Communication (GCS AMEITIC)**
- **Participation aux Territoires d'Animation Numériques (TAN)**

Lien avec les différents observatoires de santé :

- Observatoire Franco-belge pour la santé - OFBS
- Observatoire pour la santé du Hainaut - OBH
- Observatoire Régional de la Santé et du Social - ORSS

D'autres représentations sont assurées au sein d'instances :

→ régionales :

- Programmes transversaux de l'ARS → stratégie décennale sur les programmes suivants : lutte contre les cancers, BPCO (Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive), endométriose, ...
- Exercices coordonnés :
 - Comités d'exercices coordonnés.
- Facultés de médecine et formation aux études médicales :
 - Conseils de gestion de la faculté de médecine d'Amiens et conseils des facultés de Lille ;
 - Commission d'adéquation et d'évaluation des besoins de formation (CEBF) ;
 - Commission dans le cadre du Contrat d'Engagement du Service Public (CESP).
- Médico-social :
 - Comité de Pilotage Ostéoporose (Agence Régionale de Santé).
- Prévention :
 - Comité de pilotage Vaccination ARS ;
 - Comité de d'administration OREHANE et comité de pilotage suivi des enfants vulnérables ;
 - Coordination de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le virus de l'immunodéficience humaine (COREVIH) et les groupes de travail associés ;
 - Réunion parcours BPCO (Broncho Pneumopathie Chronique Obstructive).
- Numérique :
 - Société Française de Santé Digitale (SFSD)

**D'une manière générale, développer le rôle de votre URPS
en tant que partenaire institutionnel à part entière !**

Merci aux médecins missionnées dans ces réunions.

**Vous souhaitez être missionné pour faire entendre la voix des libéraux, n'hésitez pas à nous
contacter : contact@urpsml-hdf.fr**

Innovations organisationnelles et financières (article 51)

Financement URPS Médecins Libéraux

En 2019, l'état a donné la possibilité aux professionnels de santé de lancer des expérimentations portant sur des innovations organisationnelles et financières (article 51). Compte tenu de la lourdeur administrative par la nécessité de déposer un cahier des charges auprès du ministère, ces expérimentations sont principalement proposées par des structures hospitalières. L'URPS Médecins s'est donc porté volontaire pour accompagner les médecins libéraux qui souhaiteraient proposer des projets innovants ou participer à des expérimentations déjà autorisées.

L'URPS a participé à des réunions de déploiement de projets expérimentaux autorisés dans le cadre de l'article 51 soutenus par l'URPS. Ces projets sont principalement portés par des établissements de santé ou réseaux de santé mais nécessitent la mobilisation de la médecine de ville pour une mise en œuvre opérationnelle (inclusion des patients).

L'URPS Médecins soutient plusieurs projets :

- **IATROPREV** (l'optimisation médicamenteuse dans la perspective de réduire le risque iatrogène chez les personnes âgées polymédiquées et de mieux coordonner les soins entre la ville et l'hôpital)
- **Parcours santé des aidants** avec les autres URPS de la région et le CHU de Lille
- **Diabétologie et insuffisance cardiaque** porté par le CHU de Lille - Lab parcours
- **Repérage ciblé de l'ostéoporose silencieuse chez la femme en officine** porté par l'URPS Pharmaciens
- **Nutri âge** - Personnes âgées dénutries (porté par le réseau gériatrique d'Arras) : prendre en charge les situations complexes liées à la dénutrition de la personne âgée.
- **Equip'Addict** : consiste à ce que des CSAPA volontaires (Centres de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) proposent, à l'appui d'un conventionnement, de mettre à disposition des médecins généralistes un psychologue et un travailleur social au sein de leur cabinet, pour accompagner leurs patients présentant des parcours complexes liés aux addictions (qu'elles soient avec ou sans substance).

L'URPS Médecins porte un projet :

- **Cœur de femmes** : expérimenter un dépistage systématique du risque cardio-vasculaire chez les femmes en situation de ménopause ou péri-ménopause.

État financier

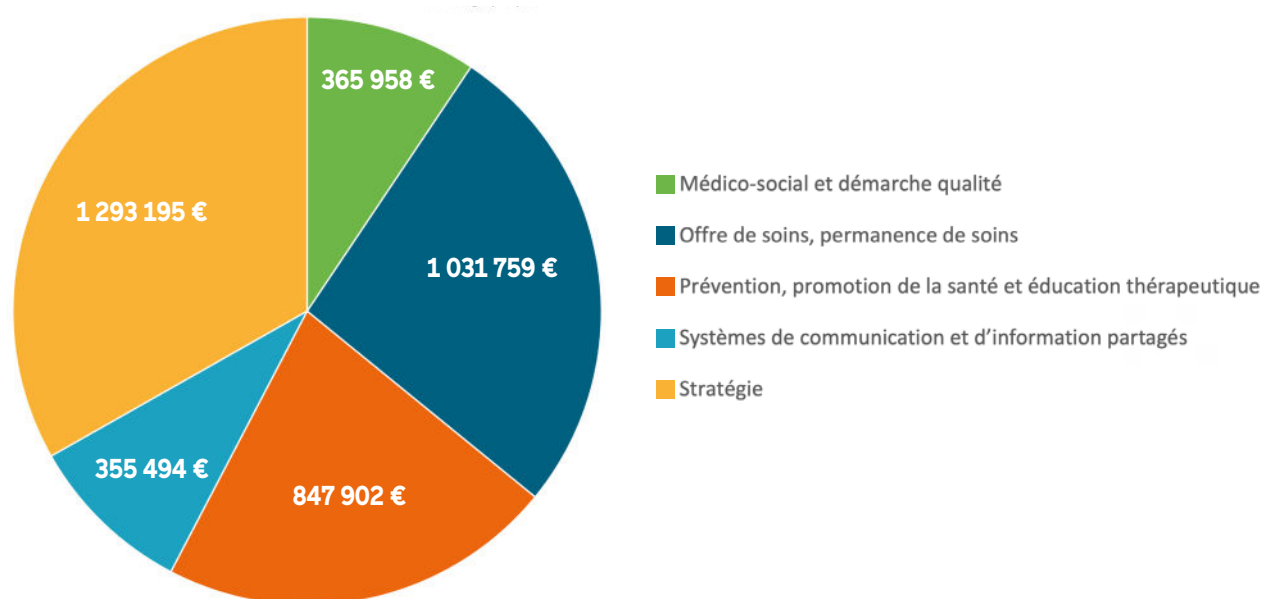
Les dépenses globales d'activité pour 2022 se sont portées à 3 894 308 euros :

- Stratégie : vie associative, Covid, thèses, groupement employeurs, stage en libéral, etc (1 293 195 euros) ;
- Médico-social et démarche qualité (365 958 euros) ;
- Offre de soins, permanence de soins (1 031 759 euros) ;
- Prévention, promotion de la santé et éducation thérapeutique (847 902 euros) ;
- Systèmes de communication et d'information partagés (355 494 euros).

Nos financements en 2022 proviennent principalement de :

- Vos cotisations qui ont représenté : 1 553 285 euros ;
- Un Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) : 1 432 100 euros ;
- Une contribution de l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) sur les activités validées par unanimité syndicale (Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et télémédecine) : 120 482 euros.

Charges/dépenses d'activité pour 2022



Les comptes sont disponibles sur simple demande auprès du secrétariat :
contact@urpsml-hdf.fr

Cours des comptes : enquête transversale

Financement URPS Médecins

Le dernier trimestre 2022 a notamment été consacré à la réponse à l'enquête transversale de la 6^{ème} chambre de la Cour des Comptes sur les unions régionales des professionnels de santé (URPS) au titre des exercices 2018 à 2021 (enquête notifiée le 21/11/2022 étendue à l'exercice 2022 par courrier du 10 janvier 2023).

Organigrammes de l'URPS

Assemblée

(8 membres)

Dr Bruno STACH
(Président)

Dr Maxime BALOIS
(Vice-Président)

Dr Guillaume CHATELAIN
(Vice-Président)

Dr Bertrand DEMORY
(Trésorier)

Dr Yves BACHELET
(Trésorier Adjoint)

Directions thématiques

Membres élus

Prévention, promotion
de la santé et éducation
thérapeutique

Comité de suivi

Dr François LOEZ
(Président)

Dr Frédéric COUTTENIER
(Rapporteur)

Dr Françoise COURTALHAC

Dr Aurélie DELOBEL

Dr Jean-Paul KORNOBIS

Dr Elisabeth LEBLOND

Systèmes d'information
et communication
partagées

Comité de suivi

Dr Yves BACHELET
(Président)

Dr Sylvain GODART
(Rapporteur)

Dr Quentin BOYEZ

Dr Michèle DE BOYNES

Dr Guillaume CHATELAIN

Dr Bertrand DEMORY

Dr José BRASSEUR

Dr Stéphane FOULON

Dr François LOEZ

Offre de soins,
permanence des soins,
veille sanitaire

Comité de suivi

Dr Philippe TREHOU
(Président)

Dr Guillaume DEWEVRE
(Rapporteur)

Dr Bassam AL NASSER

Dr Alexis BOISDIN

Dr Pierre-Marie COQUET

Dr Michèle DE BOYNES

Dr Vincent DEDES

Dr Thibault JULIEN

Dr Elisabeth LEBLOND

Médico-social et
démarche qualité

Comité de suivi

Dr Jean-Paul KORNOBIS
(Président)

Dr Frédéric MOUQUET
(Rapporteur)

Dr Annabelle BAZERBES

Dr Lydia BERTRAND

Corps administratif

Caroline DE PAUW
(Directrice)

Sabine VERROUL
(Responsable)

Marine HOULLIER
(Responsable ETP)

Stéphanie CAUDRON
(Chargée de mission)

Louise DELELIS
(Chargée de mission)

Anne HU
(Assistante)

Ségolène STIEVENARD
(Secrétaire)

Caroline DE PAUW
(Directrice)

Stéphanie CUISSETTE
(Responsable)

Audrey CHARLET
(Chargée de mission)

Manon BERNIER
(Chargée de mission)

Agathe DEFROCOURT
(Chargée de mission)

Caroline DE PAUW
(Directrice)

Adeline TOWNSEND
(Responsable)

Juliette KEMP
(Responsable)

Manon BERNIER
(Chargée de mission)

Audrey CHARLET
(Chargée de mission)

Marine LECLERCQ
(Chargée de mission)

Agathe DEFROCOURT
(Chargée de mission)

Claire DECAYEUX
(Assistante)

Caroline DE PAUW
(Directrice)

Pauline RADENNE
(Responsable)

Mathilde SIMONNET
(Chargée de mission)

Camille TOREL
(Assistante)

Ségolène STIEVENARD
(Secrétaire)

Attaché(e)s d'informations :

Sami YACOB
(Coordonnateur)

Morgane DUPUIS

Nathalie LEFEBVRE

Hélène LOISON

Médecins Hauts-de-France

À compter de l'AG d'installation
12/12/2022

Assemblée générale

(40 élus)

Bureau

Membres élus et ses invités

Dr Quentin BOYEZ
(Secrétaire)

Dr Patrick CHASTANET
(Secrétaire Adjoint)

Dr Philippe TREHOU
(Secrétaire Adjoint)

Dr Pierre-Marie COQUET
(Président de la Commission généraliste)

Dr Arnaud ALLUIN
(Président de la Commission autres spécialistes)

Dr François LOEZ
(Invité / président commission PREV)

Dr Jean-Paul KORNOBIS
(Invité / président commission MS-DQ)

Caroline DE PAUW
(Directrice / invitée)

Fonctionnement général

CODIR

Commission généralistes

Membres élus

Dr Pierre-Marie COQUET
(Président)

Dr Aurélie DELOBEL
(Rapporteur)

Commission autres spécialistes

Membres élus

Dr Arnaud ALLUIN
(Président)

Dr Patrick CHASTANET
(Rapporteur)

Groupes syndicaux

Dr Maxime BALOIS
(Président du groupe UFMLS)

Dr Quentin BOYEZ
(Président du groupe MG France)

Dr Philippe CHAZELLE
(Président du groupe CSMF)

Dr Jean-Paul KORNOBIS
(Président du groupe SML)

Dr Bruno STACH
(Président du groupe Union Avenir
Spé Le Bloc)

Dr Philippe TREHOU
(Président du groupe FMF)

Commission de contrôle

Dr Bruno STACH
(Garant de la Commission Règlement Intérieur)

Dr Thomas SZAPIRO
(Président de la Commission de contrôle)

Dr Bassam AL NASSER

Dr Annabelle BAZERBES

Dr Lydia BERTRAND

Dr Frédéric COUTTENIER

Dr Valérie CROMBE

Dr Aurélie DELOBEL

Dr François LOEZ

Dr Vincent DEDES

Dr Jean-Paul KORNOBIS

Dr Laurent PETYT

Commission Règlement Intérieur

Dr Bassam AL NASSER

Dr Annabelle BAZERBES

Dr Lydia BERTRAND

Dr Antoine CAZEUNEUVE

Dr Frédéric COUTTENIER

Dr Vincent DEDES

Dr Bertrand DEMORY

Dr Guillaume DEWEVRE

Dr Stéphane FOULON

Dr Sylvain GODART

Dr Jean-Paul KORNOBIS

Dr Dominique PROISY

Mission des affaires publiques et institutionnelles et projet transversaux

Caroline DE PAUW
(Directrice)

Typhaine DELEMER
(Directrice Adjointe)

Aude GRIMONPREZ
(Responsable Communication)

Anne CAILLERET
(Assistante de Direction)

Claire DECAEUX
(Assistante polyvalente)

Gestion administratives et financière, ressources humaines

Caroline DE PAUW
(Directrice)

Jeanne FLAMENT
(Responsable RH)

Emmanuelle WERBROUCK
(Chargée de mission)

Carine JONVILLE - Sarah LABBAYE
(Assistante de Direction)

Anne CAILLERET
(Assistante de Direction)

Kavitharan SELVATHURAI
(Assistant comptable)

Hélène DUPUIS
(Assistante polyvalente Amiens)

Version de décembre 2022

Légende :

● Présence sur Lille

● Présence sur Amiens

Retrouvez toutes les coordonnées sur le site de votre URPS :
www.urpsml-hdf.fr/corps-administratif-de-lurps-ml-hauts-de-france/

Bureau



Dr Bruno Stach
Président
Pneumologue – Allergologue
Valenciennes
Collège 2
Union – Avenir Spé – Le Bloc



Dr Guillaume Chatelain
Vice-Président 1
Anesthésiste – Réanimateur
Lille
Collège 2
CSMF



Dr Maxime Balois
Vice-Président 2
Médecin Généraliste
Roncq
Collège 1
UFMLS



Dr Bertrand Demory
Trésorier
Médecin généraliste
Armentières
Collège 1
CSMF



Dr Yves Bachelet
Trésorier adjoint
Anesthésiste – Réanimateur
Amiens
Collège 2
SML



Dr Quentin Boyez
Secrétaire
Médecin généraliste
Ostricourt
Collège 1
MG France



Dr Patrick Chastanet
Secrétaire adjoint 1
Radiologue
Villeneuve d'Ascq
Collège 2
Union – Avenir Spé – Le Bloc



Dr Philippe Trehou
Secrétaire adjoint 2
Médecin Généraliste
Guise
Collège 1
FMF



Dr Pierre-Marie Coquet
Président Commission Généralistes
Médecine générale
Maubeuge
Collège 1
CSMF



Dr Arnaud Alluin
Président Commission Spécialistes
Anesthésie Réanimation
Marcq-en-Baroeul
Collège 2
Union Avenir Spé – Le Bloc

Assemblée générale

Instance décisionnelle composée de 40 médecins libéraux élus

Collège 1 – Commission médicale “Généralistes”

Dr Maxime BALOIS (UFMLS, 59, Roncq)
Dr Annabelle BAZERBES (MG FRANCE, 62, Wardrecques)
Dr Lydia BERTRAND (SML, 80, Amiens)
Dr Alexis BOISDIN (MG FRANCE, 80, Rosières-en-Santerre)
Dr Quentin BOYEZ (MG FRANCE, 59, Ostricourt)
Dr Antoine CAZEUNEUE (MG FRANCE, 59, Dechy) remplacé en cours d'année par Dr Fabrice PATTE (MG FRANCE, 62, Dainville)
Dr Pierre-Marie COQUET (CSMF, 59, Maubeuge)
Dr Françoise COURTALHAC (FMF, 60, Lacroix-Saint-Ouen)
Dr Michèle DE BOYNES (CSMF, 02, Villers-Cotterêts)
Dr Aurélie DELOBEL (UFMLS, 60, Breteuil)
Dr Bertrand DEMORY (CSMF, 59, Armentières)
Dr Guillaume DEWEVRE (UFMLS, 62, Méricourt)
Dr Stéphane FOULON (FMF, 80, Amiens)
Dr Sylvain GODART (UFMLS, 59, Solre-le-Château)
Dr François-Xavier HIMPENS (UFMLS, 59, Lille)
Dr Jean-Paul KORNOBIS (SML, 59, Lille)
Dr Elisabeth LEBLOND (CSMF, 59, Armentières)
Dr François LOEZ (FMF, 59, Lille)
Dr Philippe TREHOU (FMF, 02, Guise)
Dr Abdelouahab ZARAA (MG FRANCE, 02, Tergnier) remplacé en cours d'année par Dr Thibault JULIEN (MG FRANCE, 59, Dechy)

Collège 2 – Commission médicale “Spécialistes”

Dr Bassam AL NASSER (FMF, 60, Beauvais)
Dr Arnaud ALLUIN (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Marcq-en-Baroeul)
Dr Emmanuel ATTAL (UFMLS, 60, Compiègne)
Dr Yves BACHELET (SML, 80, Amiens)
Dr Jose BRASSEUR (CSMF, 62, Rouvroy)
Dr Patrick CHASTANET (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Villeneuve-d'Ascq)
Dr Guillaume CHATELAIN (CSMF, 59, Lille)
Dr Philippe CHAZELLE (CSMF, 59, Lille)
Dr Frédéric COUTTENIER (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Attiches)
Dr Valérie CROMBE (CSMF, 59, Marcq-en-Baroeul)
Dr Vincent DEDES (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Lille)
Dr Jean-Christophe DELESALLE (SML, 62, Saint Martin Boulogne)
Dr Julien DUPUIS (UFMLS, 59, Templemars)
Dr Benoît GARRIOT (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 60, Compiègne)
Dr Catherine GOUDEMAND JOUBERT (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Villeneuve-d'Ascq) remplacée en cours d'année par Dr Frédéric MOUQUET (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Lille)
Dr Laurent PETYT (CSMF, 62, Beuvry)
Dr Dominique PROISY (CSMF, 02, Soissons)
Dr Bruno STACH (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Valenciennes)
Dr Thomas SZAPIRO (UFMLS, 62, Blendecques)
Dr Guillaume WAVREILLE (UNION AVENIR SPE - LE BLOC, 59, Lesquin)



UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
MÉDECINS LIBÉRAUX



11 Square Dutilleul
59000 Lille



Tél. 03 20 14 93 30
Fax 03 20 14 93 31



contact@urpsml-hdf.fr
www.urpsml-hdf.fr